

DIRCOFI SUD-EST-REUNION

L'Orange et les pépins

Octobre 2015

«passé les bornes, il n'y a plus de limite» Pierre DAC »

IGF à la DIRCOFI : Cadrage et débordement

Après le barrage de Mme De Gentile à permettre aux représentants de Solidaires Finances Publiques de rencontrer les responsables de la mission d'audit et de conseil au contrôle fiscal, une audience a eu lieu le 19 octobre 2015.

Nous avons demandé à l'IGF de présenter sa mission et son contenu ainsi que la méthodologie utilisée.

Comme nous le prévoyions, l'exposé des responsables de l'IGF a été plus que sommaire. Il s'agit d'une mission d'initiative c'est à dire non mandatée par la DGFIP ou le ministre. Ils ont effectué un recensement de données statistiques, constitué des fichiers afin d'avoir une vision macro de l'activité des services de la DIRCOFI SERM .

En outre, une trentaine de vérificateurs a été auditionnée sur des dossiers sélectionnés de façon aléatoire afin d'analyser la méthodologie de contrôle et les relations avec les entreprises. Ils ont précisé que leur mission, commencée le 16 septembre, se terminerait dans un délai de 4 mois environ.

Pour les représentants de Solidaires Finances Publiques, cette audience était un moyen de décrire la réalité du terrain et d'apporter un éclairage sur les problèmes rencontrés par les agents dans l'exercice de leur mission de contrôle fiscal.

Voici les points exposés durant cette audience .



SPECIAL IGF

UNE PROGRAMMATION EN MÉLÉE

La programmation est en effet, un sujet majeur.

Que ce soit en quantité ou en qualité, l'alimentation par les directions territoriales n'est pas satisfaisante.

Voilà le résultat des suppressions d'emploi et du manque de formation adaptée.

Dès lors les agents en charge de la programmation sont soumis à une très grande pression.

À ce jour, l'expérimentation des pôles de programmation est en cours et les inquiétudes ne sont pas dissipées.

Par ailleurs, il n'existe à ce jour aucune formation dédiée à la programmation et c'est avec les agents expérimentés déjà en poste mais n'ayant aucune décharge de service, que ces nouveaux agents s'approprient leur mission.



Quant au B brigade, ou du moins ceux qui sont encore en poste, ils exercent une mission de programmation et d'assistance aux vérificateurs quand ils en ont le temps. En effet, du fait des suppressions d'emploi de cadre C, les contrôleurs brigade doivent assumer le travail de secrétariat pour pallier l'absence de cadre C ou remplacer les agents en congé ou en maladie.

Mais le second problème qui se pose à la DIRCOFI concerne le pilotage de la programmation : il s'agit d'une structure tricéphale !! (2ème division pour les fiches recherche et divisions III et IV pour les autres). En outre, la programmation de la DIRCOFI SER s'articule autour de trois services cloisonnés (la BEP, les contrôleurs brigades et la CAR). Pourquoi cette CAR, constituée d'un seul agent, n'est pas rattachée à la BEP comme dans d'autres DIRCOFI ? Nous vous alertons comme nous l'avons déjà fait en local lors d'un CTL, sur les conséquences de cette configuration : manque de cohérence, manque de coordination, aggravation de la répartition des fiches 3009.

Tout cela transparaît dans les résultats des opérations de contrôle : mauvais cadencement, niveau élevé des AFR et des blanches.

CADENCEMENT ET OBJECTIFS : HORS JEU

La mise en place des 35 heures et l'allongement du délai de 30 jours accordé au contribuable sans prise en compte dans la détermination des objectifs, rendent périlleux et plus que stressant leur réalisation, et notamment la fixation d'un cadencement de plus en plus contraignant voire irréalisable.

Dans le rapport d'activité 2014, le commentaire de la direction était « le cadencement des travaux est demeuré perfectible ». Aucune analyse n'a été effectuée, ce qui est révélateur du déni de la hiérarchie face à la charge de travail supportée par les agents.

Là encore, la fixation des objectifs par brigade est totalement opaque pour les agents et pour les représentants des personnels.

La question de la quantité des opérations à réaliser a été posée à M. GARDETTE et M. SIVIEUDE qui ont répondu dans le même sens.



SPECIAL IGF

Le sacro-saint objectif quantitatif d'opérations CFE a vécu et doit être remplacé par la réalisation d'affaires de qualité. Malheureusement, les agents attendent toujours !

Comment peut-on accepter que les affaires lourdes soient toujours décomptées pour une seule affaire (ou une demi-affaire par agent si l'affaire est réalisée en binôme) ?

Quant à l'encadrement, les yeux rivés sur leurs statistiques via les applications OUTIL ou ALPAGE ou bien en réunionite aiguë, il dispose de moins en moins de temps pour apporter un soutien technique à leur équipe

Force est de constater que la charge de travail réel des agents ne veut pas être prise en compte par la hiérarchie. Il en est de même pour les rédacteurs et tous les agents.

Cet aveuglement ressemble étrangement à du mépris !

LA SECURITE DES AGENTS : UN ESSAI NON TRANSFORMÉ

La mise en examen d'un vérificateur de la DIRCOFI SUD-EST et de 5 autres vérificateurs a provoqué un véritable émoi chez les agents. La protection dont les agents doivent bénéficier n'est toujours pas à la hauteur des risques qu'ils encourent.

Aucun stage n'a été prévu afin de permettre aux agents de connaître leurs droits à l'instar de leurs obligations.



Pire encore, à ce jour, le bureau RH2B et la direction CF ont refusé la demande du bureau national de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES et des agents mis en examen d'adresser un courrier formalisant l'absence de faute professionnelle.

Lors du GT du 08/09/2015, la direction a transmis des documents préparatoires sur la sécurité des agents au terme desquels, il est écrit : « *La faible proportion du nombre des actions pénales initiées par les agents en charge du contrôle fiscal victimes d'agression s'explique par le fait que les contrôles sont en cours et que d'autres voies de règlement des incidents sont privilégiées, dans la mesure du possible* ».

Ce point de vue est inacceptable. Les agents demandent à être soutenus par leur hiérarchie et par les bureaux de la Centrale. Le laxisme dont fait preuve la direction générale envers les contribuables et conseils doit cesser.

Au niveau local, différents contrôles de chirurgiens esthétiques ont été engagés. Une fois de plus, nous avons déploré que la direction et la Centrale, nous aient envoyés la « fleur au fusil », ce qui a eu pour conséquence des accusations de violation du secret médical envers une vérificatrice. À ce jour, aucune position claire n'a été prise.

SUPPRESSION D'EMPLOIS ET POUVOIR D'ACHAT : LA DÉCULOTTÉE

Les sujets brûlants et récurrents :

- la mise à disposition de l'administration par les agents de leur voiture personnelle et du scandale du niveau des remboursements de frais,
- le gel du point d'indice, le scandale de la non application de la ZUS,
- l'augmentation des prélèvements et les nouvelles suppressions d'emploi prévues pour 2016 (2500) qui fragilisent à nouveau toute la chaîne du CF.



SPECIAL IGF

S'agissant de la mission de contrôle fiscal dans cette direction, en termes d'emploi le ver est dans le fruit de la DIRCOFI SER depuis sa création.

Le sous-dimensionnement originel est incontestable au regard des effectifs des autres DIRCOFI. Il n'a fait que s'aggraver au fil des ans, conformément à la volonté des différents gouvernements de procéder à la réduction du déficit budgétaire.

*La force de tous
les agents de la DGFIP*



Secrétaire de section : José-Valentine SAMARAN
Trésorière : Pascale MOLLA

Rejoignez-nous! Jamais seul avec SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES